



Le FestiBoc est de retour !

Cette année, il se déroule sur 2 soirées: les **vendredi 10 et samedi 11 juin 2016**.

Le vendredi sera réservé à des prestations musicales acoustiques, à la chotte sous la grande tente.

Le samedi, place au gros son et aux light-shows sur la grande scène sur Chaumy, avec 3 excellents groupes de la région. Le théâtre de marionnettes Rikiko viendra à nouveau surprendre et enchanter petits et grands à 17h.

Stands de restauration et de boissons à disposition les 2 soirs (avec plein de frites, promis).

Dès cette édition, l'organisation du festival est assurée par l'association FestiBoc, créée l'automne passé. Le comité se réjouit de vous retrouver nombreux à l'occasion de ces 2 soirs de fête !

BUREAU COMMUNAL

Le bureau sera fermé du **lundi 13 juin au dimanche 3 juillet 2016**.
Merci de vous adresser à la Municipalité ou à la Boursière pour toute question ou problème.

En vous remerciant pour votre compréhension.

BULLETIN D'INFORMATION

COMMUNE DE BOFFLENS



Fête de la Merveille - Photo de Mme Paccaud Josette

Mai 2016

Fête de la merveille du dimanche 24 avril

Voici (voir photo en couverture) la fabrication des merveilles par les abeilles de Bofflens, qui ont pu se faire avec le beau temps.

Mais toutes ces abeilles avaient encore plein d'énergie le lendemain pour fabriquer tout plein de bonnes choses.

Bravo et merci à toutes.

Josette Paccaud

Communications de la Municipalité

Voici donc le dernier bulletin de la législature 2011-2016.

A cette occasion, nous réitérons nos vœux de succès aux nouveaux élus et leur souhaitons beaucoup de plaisir pour la législature à venir.

Prochain Conseil

Le prochain conseil général aura lieu le lundi 20 juin 2016 à 20h, à la salle du conseil du Collège.

Lieu-dit « En Crêt d'Eté » - Rappel

Suite à un problème de pollution, ce site a dû être nettoyé et ne peut plus recevoir de branchages jusqu'à nouvel ordre.

Les gens disposant de tels déchets sont invités à les brûler sur leur lieu de production.

Il est interdit de les déposer au compost de Riordan.

De plus, nous constatons qu'il y a toujours plus de matériel entreposé sans autorisation en Crêt d'Eté.

Seules la société de jeunesse et la société de laiterie peuvent y parquer les machines et remorques qui sont tolérées par la Municipalité.

Tous les objets non autorisés doivent être débarrassés de cet endroit d'ici au 31 mai 2016. Passé ce délai, la Municipalité procédera à l'évacuation aux frais des propriétaires concernés.

Chloration de l'eau de boisson

Tour du pays de Vaud 2016

Chers habitants de Bofflens,

Comme vous le savez peut-être, le 27 mai prochain, notre village va accueillir la caravane du Tour du Pays de Vaud.

En effet, le départ d'une étape de la course se déroulera sur notre place de Chaumy.

Bien que festive, cette manifestation n'ira pas sans causer quelques petits désagréments aux habitants, principalement aux riverains de la place du village.

Ainsi, la rue du Collège ainsi que celle de la Louye seront fermées à la circulation de 12h à environ 17h.

De plus, durant ce laps de temps, la circulation sur toute la place sera difficile, vu que les véhicules faisant partie de l'organisation de la course y seront parqués.

Tous les véhicules parqués sur la rue du Collège et places de parc situées le long de celle-ci devront être évacués avant 10h. Nous demandons également aux riverains des rues du Collège et de la Louye de prendre des dispositions s'ils doivent quitter leur domicile durant la manifestation (parquer leurs véhicules ailleurs).

Nous vous remercions de votre compréhension et nous réjouissons de vous voir nombreux lors de cette fête.



✂-----

